



HAL
open science

Questionner nos objets de recherche par nos a priori

Jean-Sylvestre Bergé, Hania Kassoul

► **To cite this version:**

Jean-Sylvestre Bergé, Hania Kassoul. Questionner nos objets de recherche par nos a priori. Revue Leksociété, 2023, 10.61953/lex.3452 . hal-04027868

HAL Id: hal-04027868

<https://hal.science/hal-04027868v1>

Submitted on 14 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Questionner nos objets de recherche par nos *a priori*

*Journées d'étude pluridisciplinaire de la jeune recherche, 23 et 24 mai 2022, Nice,
Programme de recherche avancée IDEX UCAjedi
Projet « ANTÉCÉDENT »
Université Côte d'Azur*

JEAN-SYLVESTRE BERGE

*Professeur de droit privé et sciences criminelles
CNRS GREDEG
Université Côte d'Azur*

HANIA KASSOUL

*Maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles
CERDP
Université Côte d'Azur*

En tant que chercheurs dans nos différentes disciplines, nous travaillons sur des objets de recherche. Ces derniers doivent sans cesse être questionnés : quels sont-ils ? comment faut-il les appréhender, les comprendre, les définir, les délimiter ? Les journées d'étude pluridisciplinaire de la jeune recherche ont placé les *a priori* au cœur de ces questionnements. Par *a priori*, on peut entendre, l'ensemble des postulats, paradigmes, présupposés, préjugés, biais, croyances, lieux communs, émotions que nous portons sur les objets auxquels nous nous intéressons. Ces *a priori* forment une sorte de « pré-compréhension » de nos objets et ils jouent potentiellement un rôle déterminant sur la manière de les saisir. Les questionner revient à s'intéresser tout autant au sens des objets que nous travaillons qu'à la façon dont nous produisons des éléments de connaissance. Il s'agit alors de faire émerger les contextes d'énonciation et points de vue depuis lesquels le chercheur décrit son objet d'étude et, ce faisant, en construit une compréhension plus ou moins subjective.

Se pose ainsi la question de l'identification des étapes susceptibles de mettre en débat les *a priori*, pour corrélativement établir d'autres étapes par lesquelles nous pouvons mieux concevoir, voire redécouvrir, nos objets et la manière de les penser.

Pour mettre en valeur cette démarche, les journées niçoises ont souhaité encourager la pluridisciplinarité et ont donc ouvert les travaux à l'ensemble des jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales, naturelles et médicales.

Pour ordonner les thèmes traités, ce n'est toutefois pas le critère disciplinaire qui a guidé les organisateurs. Un tel critère ne permet pas en effet de rendre compte de toute la vitalité du questionnement sur les *a priori*. Ont donc été préférés, indifféremment des champs de recherche convoqués, les gestes par lesquels chacun des contributeurs a assumé d'approcher le thème des journées. C'est ainsi que les réflexions proposées pouvaient être groupées selon :

- premièrement, leur attachement à la question transversale de la méthode par laquelle les objets de recherche peuvent être questionnés par nos *a priori* ;

- deuxièmement, leur ancrage circonstancié dans un contexte géographique, sociopolitique, temporel, etc., imposant la compréhension d'une mise en situation de l'objet ;
- troisièmement, leur choix de se concentrer sur un objet en particulier.

Ces paliers ont structuré les journées, du plus englobant et plus circonscrit. La publication des actes est ainsi organisée autour des trois temps interrogatifs suivants :

- 1. Comment questionner nos objets selon nos *a priori* ?**
- 2. Dans quel contexte ?**
- 3. Sur quel(s) objet(s) ?**

1. Comment questionner nos objets selon nos *a priori* ?

Pénélope Dufourt relèvera ainsi que le fait pour un chercheur de se livrer à l'exercice réflexif sur sa propre démarche est l'occasion de préciser ses prémisses et postulats théoriques sous-jacents. Elle proposera d'opérer ce mouvement réflexif à partir d'une analyse des présupposés philosophiques inhérents à une recherche critique et interdisciplinaire sur le droit à l'éducation aux droits de l'Homme. Se posera la question de déterminer comment se détacher de ses *a priori* théoriques critiques, mais aussi comment formaliser, à partir des évolutions d'une posture épistémologique intuitive, une véritable hypothèse de recherche.

Roïla Mavrouli considérera que le droit, en tant que phénomène linguistique, ne renvoie pas à une réalité objective, mais à une réalité créée par le langage. Elle observera que le débat courant sur la distinction entre droit et science du droit et sur la possibilité d'un discours savant objectif de la part du juriste-chercheur semble avoir subi un renouvellement à travers le phénomène de « *scholactivism* » qui décrit une activité militante de l'enseignant-chercheur. Elle s'interrogera sur la nécessité de se détacher de l'œuvre de description de la réalité afin d'*agir* sur celle-ci. Finalement, la question de la formation des *a*

priori apparaîtra inextricablement liée à celle de vérité en tant que connaissance, ce que ce travail proposera d'étudier par le prisme des contextes d'énonciation.

2. Dans quel contexte ?

Prune Parriaux analysera la fabrique d'un objet de science politique en émergence : les mutations de l'agriculture dans les Alpes-Maritimes, c'est-à-dire dans un territoire particulier marqué par les inégalités et une place mineure accordée à l'agriculture. Ce contexte permet d'interroger la définition même de la catégorie « agriculteurs » et les représentations qui y sont associées. La contribution souhaite donc expliquer l'impact concret des *a priori* dans la construction d'un objet de recherche contextualisé. Elle interrogera l'ensemble des prénotions que sous-tend cet objet et montrera que les prénotions ne sont pas seulement le fait du chercheur : ce dernier doit aussi composer avec les représentations du territoire et des populations qu'il étudie.

Arnaud Billion explorera un *a priori* qu'il identifie dans une proposition de Règlement européen sur l'intelligence artificielle reposant sur l'idée que le droit et l'informatique seraient deux disciplines différentes. Il mettra en doute un tel *a priori* et se livrera à sa déconstruction afin de poser que le droit et l'informatique pourraient être envisagés comme « *deux états de maturité des machines à gouverner* ». Ce travail lui permettra de poser la question des *a priori* drainés par la modernité juridique, plus particulièrement par le positivisme entendu comme normativisme, et de leur influence sur les fonctions du droit au regard de l'idée de Justice.

Pour Kossi Gérard, les *a priori* sont des préjugés que nous portons sur les différents sujets auxquels nous nous intéressons. Dans ses recherches consacrées à la traduction littéraire, les *a priori* peuvent néanmoins servir d'appui et de guide de sorte qu'ils peuvent être valorisés dans le contexte spécifique de la traduction. Ce dernier est effectivement nourri de nombreuses préoccupations liées tant à la confrontation des univers culturels des traducteurs et des auteurs, au caractère intraduisible de certaines œuvres, aux risques d'erreurs d'interprétation, etc. Mais c'est du point de vue de sa propre recherche que l'auteur proposera de voir dans les *a priori* un moteur d'avancement des

réflexions qu'il souhaite embrasser. Ainsi envisagés, les *a priori* constituent un levier de vérification des intuitions du chercheur, lesquelles peuvent, si elles ne sont pas confirmées, s'avérer précieuses dans leur potentiel de redirection épistémologique.

3. Sur quel(s) objet(s) ?

Alessandra Randazzo estime que les *a priori* désignent une certaine dimension de l'expérience empirique des objets envisagés. Les implications méthodologique et épistémologique poussent à se demander s'il n'y aurait pas une irréductibilité en nature d'un certain type d'objet, au moins, à la question de l'*a priori*. L'objet choisi pour expliciter ce questionnement est « autrui », dans la philosophie moderne comme contemporaine, repensé sous un nouveau paradigme méthodologique, nos rapports intersubjectifs en partant d'expériences pratiques concrètes. Pour y parvenir, la thèse met en exergue une certaine résistance de la catégorie d'autrui à un *a priori* qui conditionnerait son expérience, justifiant d'embrasser une théorie de « l'événement » qui laisse *l'autre* advenir ce qu'il est.

Enfin, Sandra Russo affirmera que questionner les *a priori* juridiques sur son objet d'étude, « l'incertain », amène à étudier comment et jusqu'où le droit appréhende ce concept non juridique dans une société de moins en moins encline à accepter les risques. Au travers d'une approche juridique pluridisciplinaire, afin de montrer que l'incertain est un non-dit transversal contre lequel le droit prémunit, elle cherchera à théoriser cet objet, ainsi qu'à déconstruire et exploiter le droit des risques. Le travail ouvrira finalement, également, une perspective plus large sur la place de l'incertain dans la production de la connaissance juridique, relevant que le droit est confronté à l'incertain pris comme antécédent.